



Le Département rend la nature accessible : 260 km de sentiers labellisés handi'spot

Amiens, le mardi 16 septembre 2025

Le Département de la Somme franchit une nouvelle étape en faveur de l'accessibilité et de l'inclusion. Grâce à un partenariat avec la plateforme On Piste, 40 parcours de randonnée ont été labellisés handi'spot. Ce sont désormais 260 kilomètres de promenades et de randonnées qui s'ouvrent à tous : personnes en situation de handicap, seniors à mobilité réduite, familles avec poussettes ou encore sportifs en rééducation.

Un label pour lever les barrières

Il n'est pas toujours facile de se lancer dans une randonnée lorsqu'on est en situation de handicap ou de s'aventurer sur un sentier étroit lorsqu'on peu mobile. C'est pour lever ces freins que le label handi'spot a été conçu par le groupe Rossignol, en partenariat avec la Fédération Française Handisport, et déployé via la plateforme On Piste.



Le Département a fait appel aux services de cette plate-forme pour labelliser 40 parcours handi'spot et ainsi favoriser l'accès aux sports de nature aux personnes en situation de handicap.

Pour garantir la qualité et la sécurité des parcours, les équipes d'On Piste ont mené un travail d'expertise basée sur une grille de cotation précise : distance, dénivelé, largeur du chemin, type de sol, irrégularités, obstacles et dangers éventuels.

Ces informations permettent aux usagers de choisir en toute autonomie les itinéraires les plus adaptés à leurs capacités.

260 kilomètres accessibles dans la Somme

Dans le cadre de son Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI), le Département de la Somme a sélectionné 40 circuits répartis dans les zones boisées, les vallées, les campagnes et jusqu'à la Baie de Somme. 260 kilomètres de parcours sont désormais identifiés et rendus accessibles.

Un dispositif inclusif et bénéfique à tous

Si le label handi'spot a été pensé prioritairement pour les personnes en situation de handicap, il profite également aux personnes âgées à mobilité réduite, aux personnes en rééducation, et aux parents avec poussettes. Cette démarche traduit la volonté du Département de rendre la nature accessible au plus grand nombre et de promouvoir les bienfaits du sport pour la santé.

Un nouveau magazine dédié à la randonnée

Le label Handispot est d'ailleurs mis à l'honneur dans le nouveau guide « Randonner dans la Somme », réalisé par Somme Tourisme et le Conseil départemental de la Somme. Avec 16 millions de Français qui randonnent, le premier loisir des Français méritait bien un magazine. Facile, gratuite, accessible à tous, cette activité est un mode de découverte privilégié des paysages et du patrimoine samarien.



Au sommaire :

- une sélection de randonnées coups de cœur en Baie de Somme, en Vallée de Somme, en forêt, à la découverte des sites de mémoire, en ville.
- des randonnées plus sportives à vélo, en kayak, à cheval, trail, longe-côte et marche nordique.
- la valorisation du label Handispot déployé dans la Somme pour rendre la randonnée accessible au plus grand nombre
- des conseils pour bien randonner (charte signalétique, code de bonne conduite).
- des infos pratiques : liste des clubs, des topoguides, sites web et applis mobiles de référence.
- Une carte illustrée qui positionne les points de départ des randos, les 6 GR de la Somme, les véloroutes et voies vertes.
- des propositions de randonnées accessibles en train.

Pour chaque randonnée, l'histoire des lieux est contée, quelques visites et découvertes patrimoniales à proximité sont suggérées, ainsi que de petits focus sur la faune et la flore ou des portraits d'acteurs du tourisme. Les services à proximité sont également précisés et un QR code permet de télécharger la fiche du circuit avec carte et indications de parcours.

Le magazine est disponible dans les Offices de Tourisme de la Somme et en ligne :

www.somme.fr/randonnees

L'ensemble des parcours labellisés est consultable gratuitement sur www.onpiste.com et l'application mobile On Piste disponible gratuitement.



Pour Christelle Hiver, Présidente du Conseil départemental de la Somme : « **Rendre la nature accessible à tous est un engagement fort du Département. Avec ces 40 parcours labellisés handi'spot, nous levons des barrières et permettons à chacun, personnes en situation de handicap, seniors, familles... de profiter de nos paysages, de nos forêts et de nos vallées. C'est une avancée concrète pour l'inclusion et pour le bien-être de tous les Samariens. Ces parcours ouvrent de nouveaux horizons : traverser un bois, écouter les oiseaux, sentir les odeurs, admirer les paysages... Nous voulons que chacun, quelle que soit sa situation, puisse vivre ces moments précieux.** »

CONTACT PRESSE

Eloïse DEVRED

03 22 71 81 33 - 06 11 46 81 18 - edevred@somme.fr

www.somme.fr/presse

